

29 mar 2022 -11:30

L'administration fédérale fait de la diversité et de l'inclusion une priorité

Aujourd'hui, la ministre Petra De Sutter, la secrétaire d'État Sarah Schlitz et les responsables des organisations fédérales ont signé la Charte de la Diversité et de l'Inclusion. Ce faisant, toutes les parties affirment explicitement leur intention de faire, plus que jamais, de l'administration fédérale un lieu où tous sont les bienvenus et se sentent bien, tant les membres du personnel que les citoyens qui sont en contact avec elle.

Un modèle de diversité, d'inclusion et d'égalité des chances

L'administration fédérale a une politique de diversité depuis un certain temps déjà, mais avec la signature de la charte, elle passe à la vitesse supérieure. L'objectif ultime est d'être un modèle de diversité, d'inclusion et d'égalité des chances, avec un personnel comprenant les profils les plus divers et reflétant ainsi la société diversifiée dans laquelle nous vivons. En même temps, les services de l'administration doivent être accessibles à chaque citoyen, sans distinction.

Des engagements concrets

La charte se compose d'un certain nombre d'intentions qui doivent contribuer à cet objectif plus large. En plus d'adhérer au principe de non-discrimination, elle demande que tous les managers et collaborateurs de l'administration fédérale soient sensibilisés au thème de la diversité, par exemple par le biais de formations. La lutte contre les obstacles potentiels à l'égalité des chances doit être plus efficace et l'échange de bonnes pratiques doit être plus spontané.

Un autre engagement important consiste à intégrer les principes de diversité, d'égalité des chances et d'inclusion dans les processus de décision et de gestion, dans l'organisation et dans la gestion des ressources humaines. Les signataires montrent ainsi leur volonté de fournir les ressources nécessaires pour assurer la mise en pratique de ces principes. En outre, ils s'engagent à évaluer et à rendre compte régulièrement des résultats finaux.

Réactions des signataires

Pour Petra De Sutter, ministre de la Fonction publique, la charte de la diversité et de l'inclusion a plus qu'une valeur symbolique : « C'est le début d'une politique forte qui garantira un personnel plus diversifié au sein de l'administration fédérale. C'est nécessaire. Pour rendre et maintenir le lieu de travail plus diversifié et inclusif, l'administration fédérale n'est pas restée inactive ces dernières années. Cette charte donnera un coup de pouce à ces efforts et assurera une meilleure coordination. L'important maintenant est de joindre l'acte à la parole. »

Sarah Schlitz, secrétaire d'État à l'égalité des chances, se félicite également de cette initiative : « Nous vivons dans une société diversifiée, mais malheureusement, certains groupes sont sous-représentés. C'est une bonne chose que l'administration fédérale prenne maintenant l'initiative de mettre en pratique l'histoire de l'égalité des chances avec cette charte. Après tout, l'administration a un rôle exemplaire à jouer. Espérons que cela inspirera également d'autres acteurs. »

Pour Joëlle Berghmans, présidente du réseau fédéral Diversité, l'importance de la charte ne doit pas être sous-estimée : « Même si la diversité et l'inclusion font déjà partie des priorités et des valeurs de l'administration fédérale, une enquête a montré que nous avons encore trop peu de ressources pour aller plus loin dans la concrétisation d'une véritable politique inclusive. Nous souhaitons que chaque fonctionnaire, quel que soit son profil, sa fonction ou l'organisation pour laquelle il ou elle travaille y participe activement. »

Plus d'infos

Vous êtes curieux de savoir ce que dit exactement la Charte de la diversité et de l'inclusion ? [Vous pouvez la lire ici dans son intégralité.](#)

SPF Stratégie et Appui
WTC III
boulevard Simon Bolivar30
1000 Bruxelles
Belgique

Laurence Mortier
Contact presse
+32 477 962682
laurence.mortier@bosa.fgov.be